



MUNICIPALES 2008

B O U C H E S - D U - R H Ô N E

Pacte Réussir « mon Entreprise, ma Ville »

Le collectif
« Mon Entreprise,
ma Ville » :



Les sujets actuels qui sont au cœur des préoccupations des Français tels que l'emploi, le pouvoir d'achat, le logement... sont étroitement liés à la croissance économique, dépendante, elle-même, de la bonne santé des entreprises du territoire. Donc créer les conditions nécessaires au développement de nos Entreprises doit être un enjeu majeur pour nos élus politiques.

C'est pourquoi le Collectif « **mon Entreprise, ma Ville** » demande aux candidats à l'élection Municipales 2008 de s'engager, en signant le **Pacte Réussir « mon Entreprise, ma Ville »** à placer au cœur de leur programme les revendications des partenaires sociaux (Entrepreneurs et Salariés) et ainsi favoriser le développement économique dans les communes des Bouches-du-Rhône.

Charge aux candidats et futurs élus de proposer et mettre en œuvre des solutions concrètes pour répondre à ces revendications.

Le **Pacte Réussir « mon Entreprise, ma Ville »** est une démarche constructive qui invite tous les candidats à adopter une vision de long terme en s'engageant sur les questions économiques capitales pour l'attractivité de notre territoire.

Ce n'est pas une démarche partisane, elle dépasse les clivages politiques. L'objectif n'est pas de dresser un bilan des équipes sortantes mais d'être une force de propositions pour l'avenir. Le Collectif demeurera vigilant sur le respect des engagements pris par les candidats élus.

Une initiative dans le cadre du paritarisme, de partenaires sociaux (UPE13, UNAPL, UPA, FO, CFTC, CGC), en partenariat avec les fédérations et syndicats professionnels,

Avec le soutien et l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône



LES 6 REVENDICATIONS DES PARTENAIRES

1 Logement :

Rendre à nouveau accessible le logement aux actifs et notamment aux jeunes salariés.

2 Transports :

Réduire le temps et améliorer les conditions de déplacement domicile / travail.

3 Petite enfance :

Concilier vie familiale et vie professionnelle grâce à des structures d'accueil de proximité adaptées.

4 Développement du territoire :

Contribuer par la promotion de l'attractivité du territoire, la diversité et l'équilibre des secteurs d'activité.

5 Gouvernance économique et développement durable :

Associer les acteurs économiques aux décisions qui impactent le développement du territoire.

6 Coopération entre les collectivités territoriales :

Jouer collectif pour inscrire les projets dans l'espace territorial pertinent en privilégiant l'efficacité et l'optimisation des moyens engagés.

1 Logement :

Rendre à nouveau accessible le logement aux actifs et notamment aux jeunes salariés.

Les salariés et futurs salariés des entreprises ont aujourd'hui des difficultés à se loger en raison d'une inadéquation entre les biens proposés et les besoins en logement des actifs (tout particulièrement en matière de prix et de loyers, et en matière de localisation par rapport aux zones d'emplois).

Cette difficulté à se loger constitue un frein à l'emploi pour les entreprises, un frein à l'implantation d'entreprises, entraîne un éloignement domicile-travail toujours plus important engendrant des problèmes de transport, et une précarité d'une partie croissante de la population.

Je m'engage à présenter un plan d'actions précis, chiffré, annualisé, comportant les mesures destinées à permettre l'accessibilité financière et géographique des logements proposés et à rendre plus réelle l'offre de logements sociaux.

2 Transports :

Réduire le temps et améliorer les conditions de déplacement domicile / travail

Les déplacements domicile / travail et les déplacements professionnels sont de plus en plus problématiques engendrant des coûts importants (consommation d'énergie, perte de temps de travail...), des soucis de santé chez les salariés (stress, fatigue...) et des problèmes de pollution. Ils ont été allongés notablement depuis 10 ans par l'éloignement progressif des zones d'habitation nouvelles.

Je m'engage à programmer, ou à défendre, une série de mesures concrètes privilégiant les transports en commun, en site propre en priorité, les parkings de délestage, la desserte des zones d'activité et d'emploi du territoire.

3 Petite enfance :

Concilier vie familiale et vie professionnelle grâce à des structures d'accueil de proximité adaptées.

Bien que le taux de couverture en crèches dans les Bouches-du-Rhône soit supérieur à la moyenne nationale, l'offre demeure insuffisante. Certains parents et surtout des mères se voient dans l'obligation de réduire leur temps de travail ou de se retirer du marché du travail par manque de solution de garde adaptée. Mieux combiner vie familiale et vie professionnelle est aujourd'hui un enjeu essentiel pour les salariés et les employeurs. Les entreprises ont intérêt à garder leur personnel. La proximité de solution d'accueil de la petite enfance rend l'entreprise plus attractive et contribue à fidéliser le personnel. Parallèlement, l'existence de services d'accueil améliore la productivité des parents qui travaillent, notamment par une réduction du stress, par une plus grande disponibilité ainsi que par une diminution de l'absentéisme ou de retards répétés suite à des problèmes de garde.

Je m'engage à apporter des solutions de services d'accueil adaptés pour la petite enfance permettant aux parents actifs de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.



4 Développement du territoire :

Contribuer par la promotion de l'attractivité du territoire, la diversité et l'équilibre des secteurs d'activité.

Le développement passe par une offre de foncier ou d'immobilier disponibles, aujourd'hui insuffisante, pour accueillir les entreprises en création ou en transfert.

Certains secteurs d'activités comme par exemple l'industrie rencontrent d'importantes difficultés pour implanter des entreprises dans certaines communes du département : manque de foncier, contraintes réglementaires élevées... Parallèlement, le commerce de proximité souffre d'un manque d'attractivité des centres-villes comme décrit dans le PAC 13 de « Terre de Commerces ».

Je m'engage à prévoir, dans mon programme, les mesures destinées à accroître les terrains et locaux disponibles pour l'accueil d'entreprises, pour un développement équilibré des activités et des types d'entreprises.

5 Gouvernance économique et développement durable :

Associer les acteurs économiques aux décisions qui impactent le développement du territoire.

Les acteurs économiques sont aujourd'hui peu associés aux études, arbitrages et décisions qui impactent le fonctionnement et les conditions d'exercice des entreprises locales. Il en est de même pour la gestion des finances locales. Or les entreprises sont d'importants contributeurs des finances locales (taxe professionnelle, versement transport, taxes foncières, taxes d'ordures ménagères...).

Les collectivités modernes ont le souci d'organiser le cadre de la vie économique dans des démarches de long terme associant les autres partenaires concernés (entrepreneurs, partenaires sociaux, universitaires...).

Les choix et investissements publics, comme les investissements des entreprises, doivent de plus s'inscrire dans une optique responsable de développement durable.

Ces impératifs doivent conduire à promouvoir un modèle de concertation associant les acteurs locaux, dans une démarche prévoyant une mesure régulière des résultats obtenus et des écarts par rapport aux choix initiaux.

Je m'engage à mettre en place une procédure de consultation systématique des acteurs locaux responsables non politiques du territoire pour l'ensemble des projets impactant l'activité des entreprises, à présenter annuellement un bilan « développement durable » des activités directes de la collectivité et des entités dépendantes.

6 Coopération entre collectivités territoriales :

Jouer collectif pour inscrire les projets dans l'espace territorial pertinent en privilégiant l'efficacité et l'optimisation des moyens engagés.

L'organisation territoriale apparaît insuffisamment soucieuse de l'optimisation des ressources tant humaines que financières, dans sa mise en œuvre. Les dossiers et projets doivent s'inscrire dans un espace pertinent qui dépasse les clivages politiques trop souvent dominants dans les choix opérés. Nos collectivités doivent privilégier la coopération entre elles, à tous niveaux, seule susceptible de corriger l'insuffisance des moyens et ressources de notre territoire. L'avenir de nos territoires en dépend étroitement.

Un bon exemple d'application est la construction de la métropole marseillaise, essentielle pour l'avenir des futures générations, qui doit avancer en dépassant les blocages actuels et dans le respect des différentes composantes naturelles de cette agglomération.

Le jouer collectif doit aussi conduire à faire jouer aux communes un rôle de facilitateur des politiques d'emploi, en favorisant le regroupement en un même lieu des structures en charge du rapprochement entre offre et demande d'emploi.

Je m'engage à engager ma commune dans les structures intercommunales pertinentes permettant de poursuivre nos objectifs en termes d'efficacité et d'optimisation des ressources, en privilégiant concertation et coordination.

J'accepte d'intégrer dans mon programme les engagements pris dans le Pacte Réussir « mon Entreprise, ma Ville » et à les transformer au cours de mon mandat, si je suis élu(e) en actions concrètes et adaptées.

Le / / 2008

Prénom et nom :

.....
.....

Candidat à la mairie de :

.....

Soutenu par la (ou les) formation(s) politique(s) :

.....

Signature :

A retourner avant le 28 février au
Collectif « mon Entreprise, ma Ville »
2, rue Paradis - 13001 Marseille





Entrepreneurs et Salariés s'expriment sur leurs priorités pour la mandature à venir :

Les priorités ont été déterminées par :

- Un sondage TNS - SOFRES auprès de 600 salariés du secteur privé des Bouches du Rhône
- Une enquête auprès de 1020 entrepreneurs, artisans et professions libérales
- Des commissions de travail avec les entrepreneurs et les syndicats de salariés
- L'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

Quels sont les domaines dont votre municipalité devrait s'occuper en priorité dans les prochaines années ?

Domaines d'intervention	Ordre de priorité	
	entrepreneurs, artisans et professions libérales	salariés du secteur privé
Le logement	1	1
Les transports	2	4
L'environnement, le cadre de vie (propreté, espaces verts...)	3	2
La gestion des finances locales	4	6
La sécurité	5	5
La qualité de vie (la culture, les loisirs ...)	6	7
La petite enfance	7	3

A retenir du sondage TNS SOFRES auprès des salariés

- 87% des salariés interrogés estiment qu'il est difficile ou très difficile de se loger dans les Bouches-du-Rhône.
- 99% des répondants considèrent le prix de l'immobilier trop élevé.
- 53% des salariés consacrent entre 30% et 50% de leur budget aux dépenses de logement
- 12% d'entre eux consacrent plus de 50% de leur budget aux dépenses de logement
- 73% des salariés utilisent la voiture pour leurs déplacements domicile / travail
- 49% des salariés dépensent plus de 10% de leur budget pour leurs déplacements domicile / travail.

(Extrait Sondage Salariés TNS – Sofres)

Le sondage et l'enquête sont consultables sur : www.monentreprisemaville.com

Le 28 février 2008 à 19h00 au Cinéma les 3 Palmes à Marseille La Valentine,
Les candidats aux élections municipales 2008 viennent débattre de ces priorités avec les entrepreneurs et salariés.

Contact : Collectif « mon Entreprise, ma Ville »
2 rue Paradis 13001 Marseille
Tel : 04 91 57 71 52 - 04 91 54 86 03
contact@monentreprisemaville.com

Le collectif « mon Entreprise, ma Ville » crée le débat sur :
www.monentreprisemaville.com